

## 6. LA TRANSNATIONALISATION DE L'ACTION COLLECTIVE

**Johanna Siméant**

*in* Éric Agrikoliansky *et al.*, *Penser les mouvements sociaux*

**La Découverte** | *Recherches*

**2010**

**pages 121 à 144**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/penser-les-mouvements-sociaux---page-121.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Siméant Johanna, « 6. La transnationalisation de l'action collective », *in* Éric Agrikoliansky *et al.*, *Penser les mouvements sociaux*  
La Découverte « Recherches », 2010 p. 121-144.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

---

## La transnationalisation de l'action collective

*Johanna Siméant*

Le cadre implicite de la sociologie des mouvements sociaux est longtemps resté celui de l'État-nation. Tout au plus l'international était-il renvoyé aux éléments contextuels à prendre en compte. L'inverse semble de mise aujourd'hui, comme en témoigne la floraison des termes, comme ceux de « Mouvements sociaux transnationaux » (*Transnational Social Movement*, TSM), de mouvements globaux, de réseaux de plaidoyer transnationaux (*Transnational Advocacy Networks*, TANs), ou plus généralement l'idée d'une « transnationalisation de l'action collective ». Mais que désigne l'hypothèse d'une transnationalisation des mouvements sociaux ? En penser les formes suppose-t-il de négliger la multiplicité de leurs ancrages locaux et situés ?

### LE « TOURNANT TRANSNATIONAL » DANS LA SOCIOLOGIE DES MOBILISATIONS

Depuis plus de dix ans, la sociologie des mouvements sociaux semble marquée par le « tournant transnational » pris il y a trente ans par une partie de la discipline des relations internationales. En alternative à l'approche « réaliste » excessivement centrée sur les relations entre États, Keohane et Nye proposaient, dans *Transnational Relations and World Politics* [1972], de s'intéresser aux liens et solidarités entre acteurs non-étatiques. Ils définissaient alors les relations transnationales comme les « contacts, coalitions et interactions à travers les frontières étatiques qui ne sont pas contrôlés par des organismes de politique étrangère centraux des gouvernements ». Cela invitait à prendre en compte, entre autres, les mouvements sociaux.

Des chercheurs jusqu'alors spécialisés dans l'étude des mouvements sociaux dans un cadre national envisagent désormais de façon

prioritaire l'objet empirique, selon eux nouveau, constitué par « les mouvements sociaux transnationaux » et les thématiques dont ils sont porteurs [Tarrow, 1994, 2001a, 2001b, 2005 ; Della Porta, Kriesi, Rucht, 1999 ; Della Porta, Tarrow, 2005 ; Smith, Chatfield, Pagnucco, 1997 ; Smith, Johnston, 2002 ; Bandy, Smith, 2005 ; Guidry, Kennedy, Zald, 2000 ; entre autres].

À ces derniers se joignent des spécialistes des ONG ou du comparatisme, qui ont à leur tour requalifié certains de leurs objets à la faveur du développement exponentiel du nombre d'organisations non gouvernementales, les ONG [Keck, Sikkink, 1998 ; Boli, Thomas, 1999 ; Cohen, Rai, 2000 ; Khagram, Riker, Sikkink, 2002 ; O'Brien, Goetz, Scholte, 2000 ; Clark, 2003].

Ce renouveau est lié à l'émergence de la thématique de la mondialisation, qu'elle désigne distinctement ou de concert des processus économiques, culturels et politiques. Elle renvoie aussi à la floraison d'ONG, tout particulièrement depuis la fin la guerre froide, ainsi qu'à l'espoir renouvelé placé dans les Nations unies au début des années 1990, et enfin à l'émergence des mouvements altermondialistes dans sa deuxième moitié. La littérature scientifique foisonne ainsi de travaux déclinant et combinant les trois syntagmes de « transnational », « global (isation) » et « mouvement social ».

*TSM ou ONG ? Une « ONGisation » de la défense des causes  
et intérêts à l'échelle transnationale*

Un des aspects pointés à juste titre par la littérature est le développement de la forme ONG comme vecteur privilégié de l'action collective transnationale. Car c'est bien d'action collective qu'il est traité en majorité dans cette littérature, plus que de mouvement social entendu comme interaction conflictuelle avec les autorités, soutenue dans le temps, et supposant la mobilisation d'une base élargie. Les travaux consacrés aux mouvements sociaux transnationaux (MST ou TSM), notamment avant la montée en puissance du mouvement altermondialiste [Smith, Chatfield, Pagnucco, 1997], sont davantage consacrés à des ONG aux pratiques fort modérées [Tarrow, 2001b] qu'à un modèle de protestation conflictuelle.

Cette focalisation de la littérature scientifique sur la forme ONG correspond à un effet de l'histoire réelle : la défense des intérêts sur un mode, souvent expert et neutralisé, parfois déploré par les acteurs sociaux eux-mêmes. Falquet constate « l'ONGisation des mouvements sociaux » [2003], Dozon [2008] évoque « l'ONGisation » de nombreuses sociétés africaines, notamment par les pentecôtistes. Les ONG

participent en effet autant aux reconfigurations de l'action publique internationale qu'à la protestation. Pour beaucoup reconnues et accréditées par des organisations internationales, elles tendent à préserver leurs possibilités de contacts, de travail voire de financement avec ces organisations, et ceci même quand ces financements publics ne sont pas toujours majoritaires dans leurs comptes. Leur prudence peut aussi être liée à leur dépendance à la collecte de fonds privés, très vulnérable aux retournements de l'opinion. Le monde des ONG est enfin un monde de carrières professionnelles, de spécialisation experte qui tend à reconfigurer la prise en charge des mobilisations. La sociologie des groupes d'intérêt, trop peu appliquée à l'international [Willets, 1982], mériterait ainsi d'être mobilisée dans l'analyse des ONG.

« L'ONGisation des mouvements sociaux » ne désigne pourtant pas un processus homogène. Si le terme ONG est une des catégories les plus passe-partout par laquelle se nomment les acteurs organisés, au niveau national ou international, il prend des significations très différentes selon les contextes nationaux. L'investissement dans les ONG au sein des pays autoritaires fonctionne souvent comme une protestation de substitution en adoptant des causes auxquelles ont, au moins rhétoriquement, souscrit les pouvoirs en place, surtout quand elles font partie du « paquet » (droits de l'homme, femmes et environnement) proposé par des institutions internationales (Banque mondiale, FMI...) tentant de se relégitimer [Rist, 1996 ; Cleary, 1996 ; Fox, 2000 ; Dezalay & Garth, 2002]. Cet investissement peut avoir comme effet de contribuer à des remises en cause latérales des pouvoirs en place.

ONG ou mouvements sociaux ? Les deux termes désignent pourtant des réalités différentes, l'un renvoyant au statut, l'autre à un processus. Une ONG peut très bien participer à un mouvement social. Mais ce clivage fait sens pour des acteurs qui se définissent en référence, positive ou négative, à ces modèles. Nombre de mouvements radicaux vilipendent ainsi le registre feutré du lobbying d'ONG ou regrettent la domestication qu'entraîne le parrainage de mouvements nationaux par des ONG internationales elles-mêmes ajustées aux attentes des bailleurs de fonds internationaux. Les syndicalistes tolèrent mal que des multinationales confient des missions d'audit à des ONG. Pourtant, alors que ces nuances comptent au premier chef pour les acteurs des mobilisations transnationales, elles tendent à être balayées par une partie de la littérature scientifique qui assimile mouvements sociaux transnationaux et ONG. Cela génère une forme de cécité quant aux acteurs envisagés empiriquement, à leurs pratiques et inscriptions sociales.

Smith [*in* Smith, Chatfield, Pagnucco, 1997] recourt ainsi à la catégorie de *Transnational Social Movement Organisation* (TSMO). La

démarche s'inscrit directement dans l'inspiration de Zald et McCarthy : elle entend à juste titre souligner l'importance de la dimension organisationnelle de la protestation, et le fait que les organisations sont des « porteuses » de mouvements sociaux. Mais son principal indicateur empirique est le choix d'un ensemble d'ONG internationales (au sens d'agissant dans deux États au moins) « œuvrant pour le changement social », et recensées dans l'Annuaire des associations internationales (UAI). Les TSMOs sont donc ramenées aux ONG...

Keck et Sikkink [1998] forgent le terme de *Transnational Advocacy Networks* (TAN) : « réseaux de plaidoyer » ou de « défense de causes ». Elles concèdent que ces TANs peuvent inclure des organisations de recherche et de défense de causes internationales et domestiques, des mouvements sociaux locaux, des fondations, des médias, des églises, des syndicats, des organisations de consommateurs, des *think-tanks* [Stone, 2000], des intellectuels, des fractions des organisations intergouvernementales régionales et internationales, des fractions des branches exécutives et/ou parlementaires du gouvernement... Alors que cette énumération ouvrait un programme de recherche stimulant, les auteurs effectuent un double saut interprétatif et méthodologique. Elles estiment tout d'abord que « les ONG domestiques et internationales jouent un rôle central dans tous les réseaux de défense de plaidoyer », ce qui les incite à resserrer leur focale sur ces dernières. Pour analyser l'évolution de l'importance de ces réseaux, elles se fondent ensuite sur celle du nombre des ONG « engagées pour le changement social » à partir du codage effectué par Smith [1997] sur l'annuaire de l'UAI. Elles lui empruntent ses données pour 1973 et 1993, et sa grille de codage pour la période antérieure (1953, 1963, 1973), en expliquant qu'il s'agit d'obtenir une bonne mesure approchée du développement des TAN compte tenu de la présence centrale d'ONG en leur sein. Ce faisant, des pans entiers du substrat organisationnel des mobilisations disparaissent. Ainsi, faut-il attribuer l'étonnante absence des réseaux de défense de la cause ouvrière au fait que les organisations qui entendaient l'incarner sont des syndicats et non des ONG dans leurs droits nationaux, ou au fait que l'« *advocacy* », désignant le fait de plaider la cause de tiers, élimine de fait tous ceux qui prennent en charge eux-mêmes la défense de leur cause ? Ou enfin à un rapport singulier, bien que fréquent, à l'histoire et à la nouveauté dans les mouvements sociaux ?

Autre problème lié à la notion de TSMO : faut-il supposer que toutes les organisations qui contribuent aux mouvements sociaux transnationaux sont elles-mêmes transnationales ? Il existe des mobilisations nationales dans lesquelles interviennent des organisations de mouvement social transnationales, mais aussi des mobilisations transnationales dans

lesquelles interviennent des organisations nationales. La superposition du processus (un mouvement transnational) et des organisations (une organisation de mouvement social transnational) court-circuite ce qu'il reste à expliquer : les logiques concrètes qui favorisent l'action collective transnationale, sans supposer que les ONG fournissent tout le substrat organisationnel de la mobilisation transnationale.

Cette focalisation sur les ONG marque surtout la première période des travaux sur les mouvements sociaux transnationaux. Mais l'ouvrage de Keck et Sikkink [1998], comme celui de Smith, Pagnucco et Chatfield [1997] ont eu une forte influence et contribuent à renforcer des routines : oubli des syndicats, focalisation sur les formes les moins contentieuses de la mobilisation transnationale, négligence des bases nationales de la mobilisation transnationale et de la structuration des ONG par leur accréditation auprès d'organisations internationales...

*« Bonnes causes » et altermondialistes  
vs. « ugly movements » et mouvement ouvrier*

La focalisation sur les ONG est surtout le fait du premier âge de la littérature scientifique qui s'est concentrée sur de « bonnes causes », parfois des « discours sans adversaires » [Juhem, 2001b], à l'instar de l'humanitaire, susceptibles de connaître peu d'adversaires dans les pays du Nord, même si certaines de ces causes peuvent être fort clivantes au sud, en particulier celle des femmes.

Les ouvrages scientifiques se concentrent ainsi sur des types de mobilisations relativement restreints, dans lesquels les mobilisations environnementales ont une grande place. Or ces « bonnes » causes [en majorité femmes, cf. Naples, Desai, 2002 ; Roggeband, 2004 ; Dufour, Giraud, 2007 ; droits de l'homme, cf. Keck et Sikkink, 1998 ; Khagram, Riker, Sikkink, 2002 ; et environnement, cf. Princen, Finger, 1994 ; Lewis, 2002 ; Reimann, 2002 ; Schaefer Caniglia, 2002] se trouvent aussi avoir été intégrées par certaines grandes organisations internationales, et singulièrement celles de la « *unholy Trinity* » [Peet, 2003] (Banque mondiale, FMI, OMC) au moment où ces dernières se sont retrouvées sous le feu de la critique. La défense de l'environnement a fait partie des stratégies de relégitimation de la Banque mondiale, de même que les conditionnalités démocratiques sont un élément du dispositif de pouvoir des grands bailleurs de fond internationaux. Ainsi, un pan important des mobilisations transnationales épouse des thématiques consensuelles au Nord et fortement façonnées par des organisations internationales.

Depuis Seattle, l'irruption de l'histoire réelle a partiellement changé la donne. La contestation de la gouvernance globale, l'altermondialisme

(ou, pour reprendre la catégorisation qui en est fournie dans les travaux en langue anglaise le « *global justice movement* »), ont contribué à une rapide révision de cette première vague de travaux qui avait abusivement généralisé à partir des ONG et réseaux transnationaux de défense de causes comme modèle de l'action collective transnationale. Le second ensemble de travaux est plus centré sur l'altermondialisme, et compte également davantage de références au transnationalisme lié au monde du travail.

Mobilisations autour du travail, de la consommation, pour la réduction de la dette, protestations contre l'économie mondiale libérale et la pauvreté, etc. : les mobilisations réelles commencent à peine à ressembler aux intitulés des ouvrages qui les ont précédées de dix ans en évoquant les « mouvements sociaux transnationaux ». Pourtant, dans ce corpus plus sensible à la défense des travailleurs, l'accent est davantage mis sur les acteurs non syndicaux, alors que l'on n'est pourtant pas sans savoir le rôle des syndicats, et plus généralement d'acteurs antérieurs aux mobilisations altermondialistes, dans ces dernières. Ce sont davantage les travaux consacrés spécifiquement à une zone économique et politique en particulier qui prennent en compte des mobilisations autres que le « 3+1 » (femmes, environnement, droits de l'homme et altermondialistes) : fermiers et mobilisations ouvrières dans le cas de l'Europe [Imig, Tarrow, 2001], syndicats des différents pays américains contre la zone de libre-échange et les *maquiladoras* dans l'autre [Armbruster-Sandoval, 2003, 2005 ; Kay, 2005 ; Ayres, 1998 ; Dreiling, 2001 ; Cunningham, 2002 ; *Social Science History*, 2003 ; Bandy, 2004].

On note ensuite deux absents de taille dans la sociologie des mouvements sociaux transnationaux, à quelques exceptions près : d'une part les mobilisations de migrants, notamment ce qu'Anderson [1998] nomme « le nationalisme à distance » [à l'exception des travaux de Hanagan, 2002], d'autre part les mobilisations politico-religieuses transnationales : pentecôtistes, réseaux *pro-life*, ou liées à l'islam radical [Roy, 2002 ; Burgat, 2002 ; Ahmad, 2005]. Or ces cas désignent pour certains les formes les plus avérées, non seulement de mobilisations transnationales, mais peut-être de mouvements transnationaux, par leur façon de convoquer de façon intense un référent identitaire, sans s'appuyer sur la cooptation par des organisations internationales.

Prendre en compte ces mobilisations, pour certaines qualifiées d'« *ugly movements* » [Tarrow, 1994], et assurément peu consensuelles au sein de l'espace des Nations unies ou de la Banque mondiale, aurait pourtant permis de développer une piste lancée par Keck et Sikkink [1998], ainsi que Boli et Thomas [1999]. Ils reconnaissent qu'il est plus facile pour les réseaux transnationaux de plaider de s'appuyer sur des

normes validées au niveau international (conventions, traités, Déclaration universelle des droits de l'homme...) que sur des principes alternatifs et les contestant. La prise en compte des mouvements islamistes, anti-avortement, ou de mouvements contestant radicalement les normes internationales centrales, permettrait de mieux prendre en compte le caractère pas toujours universel de ces normes, et les stratégies de ceux qui les contestent ou se bornent à entretenir à leur égard un rapport purement opportuniste.

Tout travail est peu ou prou dépendant des cas empiriques sélectionnés. Mais toute théorisation, surtout implicite, aboutit à privilégier certains cas sans contrôler le principe de cette sélection. La sur-sélection de certains mouvements aboutit à des généralisations ethnocentriques (quand est prophétisé l'avènement d'une société mondiale), à une survalorisation des pratiques de lobbying élitare (du fait d'une concentration sur les mouvements environnementalistes), et à un pari excessif sur l'avènement d'un militantisme transnational (alors que la dimension proprement transnationale de nombre de protestations peut laisser dubitatif). Il est donc à craindre que la réflexion sur l'action collective transnationale ne devienne aujourd'hui aussi dépendante de la référence implicite à l'altermondialisation qu'elle ne l'a été il y a quelques années des ONG de défense des droits de l'homme ou de l'environnement.

#### « GLOBALISATION » ET « MONDIALISATION » COMME ÉCRANS

Comment prendre en compte certaines transformations économiques et politiques contemporaines et leur perception dans les mobilisations, sans néanmoins faire une référence incantatoire à la mondialisation ?

#### *Replacer les mobilisations transnationales dans le temps long*

La focalisation excessive de la sociologie des TSM sur le temps présent pourrait laisser croire à une radicale nouveauté de ces derniers. Mais la dimension internationale n'a jamais été absente de la protestation : que l'on pense aux huguenots des Cévennes réfugiés en Hollande suite à la révocation de l'édit de Nantes, à la mobilisation internationale contre l'esclavage au XIX<sup>e</sup> siècle, à la circulation des militants de la cause ouvrière dès le XIX<sup>e</sup> siècle en Europe ou encore au Printemps des peuples... Les mobilisations transnationales d'hier et d'aujourd'hui diffèrent moins par leur nature que par leur nombre et leur puissance, aujourd'hui accrues.

Keck et Sikkink [1998], qui ne prétendent pas à la nouveauté de leur objet, consacrent un chapitre aux « précurseurs » des réseaux transnationaux de plaidoyer (TAN). Mais l'absence du mouvement ouvrier est criante dans les travaux sur les réseaux de plaidoyer transnationaux. La focalisation sur les ONG contemporaines aboutit à rechercher leurs équivalents en matière de défense des droits de l'homme dans le passé, ignorant tout ce qu'une étude fine de l'internationalisme ouvrier pourrait apporter à l'analyse des processus d'action collective transnationale. Le syndrome des « nouveaux mouvements sociaux », en l'occurrence la tendance à prophétiser l'avènement de revendications « postmatérialistes », semble affecter la littérature sur les mouvements sociaux transnationaux. En 1994, Webber considérait déjà que les organisations de mouvements sociaux transnationaux étaient caractérisées par des structures non hiérarchiques, décentralisées, participatives, basées sur des valeurs postmatérialistes et avec une base plus diffuse socialement – ce que dément parfaitement l'organisation française ATTAC. Les quelques concessions au passé des mobilisations ouvrières apparaissent comme des remords, ainsi qu'en témoigne cet article consacré à Marx et Engels, « acteurs transnationaux prototypiques » [Nimitz, 2002, p. 245], pour lequel « la littérature sur les réseaux et mouvements sociaux transnationaux tend à suggérer qu'il s'agit de phénomènes relativement récents. Les activités de Marx et Engels contredisent facilement, au moins pour le travail, cette idée ».

Les travaux consacrés aux mouvements sociaux transnationaux liés à la mondialisation hésitent eux aussi sur ce qui fait leur nouveauté. Cette dernière est parfois assimilée à celle du contexte sociohistorique (« globalisation » ou « mondialisation ») dans lequel ils se déploient. Elle peut désigner des pratiques et discours considérés comme nouveaux, ou résider dans le développement de processus déjà existants depuis un siècle ou deux, mais à une ampleur et une échelle jusqu'alors inconnue. L'ancrage historique flottant de cette littérature est un obstacle.

Toute la difficulté est donc d'arriver à cerner ce qui fait, ou pas, la nouveauté des phénomènes observés. Si nouveauté il y a, elle peut être certes liée à certains éléments de remise en cause des monopoles étatiques, et en tout cas de transformation des formes de la contrainte. Mais elle renvoie peut-être tout autant à la visibilité de ces organisations et aux technologies sur lesquelles elles peuvent s'appuyer, ou à des sociabilités internationales qui caractérisent les élites sociales depuis des siècles.

*La mondialisation et la globalisation de quoi ?*

Poser la question de la nouveauté aboutit inmanquablement à envisager celle de la mondialisation, et du sens donné à cette dernière comme toile de fond des mouvements sociaux transnationaux.

Chaque ouvrage consacré aux MST concède dans son introduction un passage rituel aux effets d'Internet, des multinationales, des migrations, des organisations internationales ou au développement des transports : bref, à ce qui est désigné comme « la globalisation ». L'avènement du mouvement altermondialisation a compliqué cette prise en compte du contexte en aboutissant à des raisonnements rapides qui font du développement d'une forme spécifique du capitalisme libéral et financier à l'échelle mondiale une des causes du développement de mouvements sociaux transnationaux contestant cet état de fait, sur le modèle : « à chaque problème son mouvement social ». Dans un article sur la division globale du travail, proche des réflexions de Wallerstein, Mittelman [1994] lie ainsi l'expansion du marché et les réponses des entités qui le composent. Certains auteurs ont cru pouvoir déduire de l'existence de problèmes « objectivement » globaux (environnement, pauvreté...) la survenance de mouvements eux-mêmes globaux. Sont ce faisant oubliés les principes élémentaires de prudence accumulés dans la sociologie des mouvements sociaux. Alors qu'il est acquis que l'existence objective d'inégalités, voire de griefs, ne suffit pas à déclencher les mobilisations, on s'autorise à inférer du développement des inégalités liées à la nouvelle division internationale du travail économique, ou de la pollution, le développement de mobilisations entendant lutter contre ces dernières. Comment oublier, de plus, que notre perception des « problèmes objectifs » est aussi redevable au fait que ces mouvements (et/ou les organisations internationales sur lesquelles ils s'appuient ou qu'ils contestent) les évoquent et les posent de telle ou telle façon ?

Que désigne la référence à la « globalisation » dans ces travaux qui semblent annoncer l'avènement d'une protestation... « globalisée à l'heure de la globalisation » ?

Yashar [2002] distingue trois formes de globalisation à laquelle elle fait correspondre trois types d'action collective : globalisation économique, globalisation des réseaux, globalisation des normes, c'est-à-dire la convergence autour de normes globales et de leur signification. À ces trois globalisations correspondraient trois formes d'action collective : respectivement une action collective défensive, une action collective bénéficiant de ressources (qu'elle crée et dont elle profite : information, réseaux, etc.) et une action collective proactive. Si la distinction

est stimulante, elle pose cependant la question, insuffisamment prise en compte, des médiations idéologiques par lesquelles chaque contexte se retrouve intégré à la protestation.

Della Porta et Tarrow [2005], quant à eux, oscillent entre objectivisme et subjectivisme en rappelant un ensemble de changements dans l'environnement international des mouvements sociaux (effondrement du bloc de l'Est, développement des communications électroniques, transport aérien à faible coût, pouvoir croissant des corporations transnationales et des institutions internationales, sommets globaux...) tout en concédant que ces phénomènes, pour être objets de mobilisation, comme la globalisation économique, doivent être « cadrés par les activistes comme des menaces », mais, ajoutent-ils, « ils sont cela pour des secteurs de la population mondiale, et c'est l'internationalisation de cet environnement global qui produit l'occasion pour les activistes du Nord de s'engager dans une action collective concertée » [*ibid.*, p. 9]. Bref, les auteurs soulignent à la fois que la globalisation ne suffit pas à produire les mouvements sociaux globaux... tout en ne pouvant s'empêcher de rappeler ce contexte global, et en se demandant « comment les mouvements sociaux réagissent [...] à ces déplacements de pouvoir en termes de structure organisationnelle, de cadre d'action collective, d'identités, de répertoires d'action ? » Pour Giugni [1998], la globalisation provoque la ressemblance des mouvements au travers des pays car elle a contribué d'une part à créer des opportunités transnationales, d'autre part à former des affinités structurelles dans différents pays, enfin à faciliter les processus de diffusion.

Est-ce l'augmentation des inégalités, ou l'intégration, même dans une position dominée, à un réseau de connexions économiques qui favorise les mouvements sociaux au sud ? Tarrow [2001b] souligne que seule une part de ces mouvements est structurée par la globalisation au sens économique du terme telle qu'elle est vécue aujourd'hui, et que la solidarité transnationale a une histoire plus longue. « L'apparition historiquement bien antérieure à la « mondialisation » des organisations transnationales implique [de] spécifier des mécanismes responsables du développement actuel de l'organisation et de la contestation transnationales autres qu'économiques ». Le plus nouveau est peut-être la densité des institutions internationales qui offrent des niches de défense de causes à des individus et des lieux de sociabilité et de socialisation à l'international, souvent sur le registre de l'expertise, et peuvent contribuer à forger des sociabilités et des réseaux qui investiront ensuite la contestation.

L'hypothèse de l'avènement d'une société civile transnationale [Florini, 2000] est elle aussi contestable et contestée [Pouliny, 2001 ;

Siméant, 2004]. La notion de société civile n'est pas pensable sans rapport dialectique à l'État, ce qui pose précisément question à l'international – les Nations unies étant loin de fournir l'équivalent d'un « État mondial ». L'hypothèse de l'agglutination internationalisée de fragments de sociétés civiles nationales semble plus convaincante. Ce processus n'est en rien le seul symptôme de la mondialisation économique contemporaine : la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> fourmillent de congrès internationaux qu'impulsent des réseaux réformateurs, regroupant aussi bien des membres d'administrations que d'associations [Topalov, 1999].

Il faudrait enfin prendre en compte « l'internationalisation des luttes autour de nouvelles orthodoxies à vocation universelle » [Dezalay, Garth, 2002], qu'il s'agisse du néolibéralisme ou de la démocratie. Chacune de ces orthodoxies a une temporalité et une géographie spécifiques.

Enfin, peut-être ne faut-il pas se risquer à faire de la « sous-sociologie historique » en guise de toile de fond des mobilisations transnationales, en se demandant avec Cooper [2001] si « le concept de mondialisation sert [...] à quelque chose ? ». Le « mondial » de « mondialisation », écrit Cooper, implique qu'un système unique de connexions pénètre le monde entier ; « isation », qu'il le fait maintenant, ce qui occulte les mouvements de capitaux, de personnes, d'idées, dans l'histoire... Il faut distinguer la mondialisation comme somme de processus variés de connexions à longue distance, dont chacune a une historicité spécifique, de la mondialisation comme discours.

### *Discours de la mondialisation*

Il n'est pas incohérent de relier transformation des formes de la contestation et transformation des formes de la domination, économique et politique, ou développement des moyens de communication. Mais l'avènement du mouvement altermondialiste a laissé croire qu'à une forme spécifique du capitalisme mondial correspondait mécaniquement le développement de mouvements transnationaux le contestant. Sans doute faut-il convenir avec Wieviorka [2008] qu'il importe moins de décider ce qu'est la mondialisation, que de comprendre comment les acteurs eux-mêmes la définissent et la critiquent. Rien n'interdit ensuite, à chaque mobilisation spécifique, de comprendre si certaines de ses conditions de possibilités se trouvent aussi dans des espaces sociaux internationalisés, qu'ils soient économiques, juridiques, politiques...

Tarrow [2001a] souligne à juste titre le problème que pose la confusion entre le cadrage mondial d'une activité et son effectif champ d'action empirique. Tilly [2004] insiste sur la nécessité de distinguer la

globalisation des protestataires et celle de leurs objets de revendication. Beaucoup de travaux envisagent davantage le discours du global selon les organisations plutôt que des pratiques effectivement transnationales.

Cette dimension discursive est omniprésente, chez les activistes comme dans les organisations internationales. Elle renvoie non seulement à la façon dont ces deux groupes en appellent à des valeurs globales ou à la société civile globale mais aussi prennent « la » ou « les » « mondialisation(s) » ou « la planète » comme des processus et des êtres sur lesquels il est possible de s'appuyer dans ses discours, de fonder des causalités ou des diagnostics s'appliquant aussi dans leur vie quotidienne.

Envisager la place des discours et des idées ne suppose pas que ces dernières déterminent l'action, ni qu'il faille les partager pour participer aux mobilisations transnationales. En revanche cela indique des transformations du dicible dans les mobilisations, ainsi qu'une adaptation au discours d'autorités politiques qui avouent leur partielle impuissance face à des processus mondiaux. Qu'en est-il de la réhabilitation, au moins sectorielle, de la critique du capitalisme au travers de sa forme ultralibérale et financière ? Une telle critique aurait-elle été pensable aux États-Unis avant l'effondrement de l'URSS ? La dénonciation du marché global arrive à se décliner de telle façon que ce dernier peut être rendu responsable de la mise en danger des droits de l'homme, des peuples indigènes, des syndicats, des économies locales, de l'environnement, de la démocratie, etc. [Faber, 2005].

Si les discours et les ralliements qu'ils suscitent sont parfois consécutifs aux mobilisations plus qu'ils ne les déclenchent par leur seule force de leur conviction, il ne faut pas négliger ce travail de production discursive. L'efficacité du slogan « un autre monde est possible » tient-elle seulement à son caractère vide et donc fédérateur, ou aussi à l'affirmation de cette composante d'« *agency* » sur laquelle insiste Gamson [1992] ? Présenter certains problèmes « comme globaux » plutôt que comme idiosyncrasiques est aussi une contrainte discursive. Les références à ces intitulés flous, souvent creux, que sont « la justice globale », la solidarité ou la « mondialisation par le bas » sont autant de manières de lier des mobilisations éparses, une façon d'inscrire dans un cadre international des actions dispersées et localisées, qui pourraient courir le risque d'être renvoyées à leur sérialité ou à leur insignifiance. Le slogan « *Think global, act local* » [Ollitrault, 1999] tire son efficacité du fait qu'il permet, ne serait-ce que narrativement, d'inscrire des actes, fussent-ils des plus individualisés et locaux, dans la trame de mobilisations solidaires et transnationales : du don d'argent à la bougie allumée posée sur le rebord de la fenêtre en passant par le

recyclage de déchets ou les pratiques de consommation éthique, c'est tout un monde de micropratiques qui entendent incarner et exprimer les solidarités transnationales. Enfin ces slogans globaux ne le sont pas seulement « faute de mieux » : leur degré de généralité est parfois à la mesure du long travail de façonnage de formules assez vagues pour convenir à tous les participants [Devin, 1993 ; Wood, 2005]. La force des idées vient aussi de leur capacité à fixer au moins provisoirement le collectif qui les a produites.

#### LE SUBSTRAT SOCIAL ET POLITIQUE DES MOBILISATIONS TRANSNATIONALES

McCarthy [1997] rappelle que l'analyse des mouvements sociaux transnationaux relève de questions classiques en sociologie des mobilisations : attention portée aux organisations, aux opportunités politiques, aux ressources disponibles... La dimension transnationale des mobilisations ne doit donc pas aboutir à les considérer comme « hors sol », comme c'est trop souvent le cas quand le difficile accès à des terrains éclatés aboutit à prendre insuffisamment en compte la texture sociale d'organisations ramenées à leurs seuls sigles.

#### *Organisations, réseaux militants et division du travail*

Comprendre l'action collective transnationale, c'est saisir comment des organisations participent aux mobilisations, font circuler ressources et savoir-faire, s'engagent dans des actions de coopération internationale, etc. Le substrat organisationnel de la protestation transnationale, les organisations « porteuses » de mouvements sociaux ne se limitent pas aux fameux TANs et TSMs ou aux ONG. Ils incluent aussi les syndicats, les fondations, les organisations religieuses... L'Église catholique, l'Islam sunnite, les églises pentecôtistes, entre autres, contribuent fortement à la consolidation de réseaux et d'identifications de l'action collective transnationale.

Toutes les organisations qui contribuent aux mouvements sociaux transnationaux ne sont pas des structures transnationales. L'action collective transnationale a aussi, et parfois surtout, des logiques locales, pas uniquement microsociales mais renvoyant aux espaces politiques nationaux. Ce sont également des réseaux locaux, la densité de liens de sociabilité quotidiens, qui expliquent la mise en place de mobilisations à plus grande échelle et autorisent diffusion d'informations et collecte de ressources.

Le parcours individuel, la socialisation des militants peuvent les disposer à s'investir à l'international. Les enquêtes par observation et questionnaires [Agrikoliansky, Sommier, 2005 ; Della Porta, 2005], permettent de saisir qui sont les participants aux Forums sociaux européens et dans quels réseaux sociaux et organisationnels ils sont pris, nuancant l'hypothèse trop rapide d'une mobilisation des victimes de la mondialisation contre cette dernière. Elles montrent quelles sont les dispositions et identités plus particulièrement favorables au militantisme « cosmopolite ». Les acteurs les plus mobiles et les plus à mêmes de réaliser le travail de mobilisation à l'international sont aussi ceux qui sont dotés de certaines ressources, soit par leurs organisations, soit de dispositions héritées de leur socialisation ou de leur position sociale (ressources financières, capacité à se mouvoir dans des contextes variés, souvent héritée de leur socialisation, maîtrise de plusieurs langues...). Les sociabilités internationales que les élites sociales manient depuis plusieurs siècles en sont un exemple. Les hérauts les plus visibles de la solidarité transnationale sont souvent dans une situation éloignée de certains de ceux dont ils entendent défendre la cause. Cela souligne la nécessité d'une sociographie de ces entrepreneurs les plus mobiles de causes transnationales, dont le profil est distinct des participants à des événements protestataires à dimension internationale, mais inscrits dans leur espace local. Les enquêtes sociographiques sur les événements protestataires à dimension mondiale [Agrikoliansky, Sommier, 2005 ; Fillieule, Blanchard *et al.*, 2004] confirment l'hypothèse de Tarrow sur des participants moins déracinés que *rooted cosmopolitans* [Della Porta, Tarrow, 2005, p. 237].

Mais l'internationalisation militante n'est pas seulement élitaire, comme le montre Wagner [2004] au sujet de la Confédération européenne des syndicats, la CES. « Elites-middle-class-occidentales-universalistes-mobiles » ne s'opposent pas toujours aux « blue-collars-de-la-mondialisation-enfermés-dans-leurs-enjeux-locaux »... [Bonnassies, 2005]. Certaines organisations essaient aussi de faire circuler à l'international des « représentants de la base », quand bien même ils ne parleraient pas anglais, espagnol, français ou brésilien. Il reste qu'une fois propulsés à l'international, munis de visa, ces « authentiques » représentants de la base peuvent être amenés à faire profession de leur authenticité, la loi d'airain de l'oligarchie s'observant aussi bien *ex ante* (par la sélection de profils plus élitaires vers l'international), que *ex post* [Pommerolle, Siméant, 2008, 2009]. L'internationalisation est donc doublement porteuse d'un potentiel d'exclusion, liée à la division du travail militant.

Cette division du travail se complexifie avec le changement d'échelle (*scale shift*) que génère l'internationalisation [Tarrow, McAdam, 2005].

Cela suppose de comprendre ce qui pousse des acteurs et organisations à s'internationaliser : convictions et idéologies, soit, mais aussi raisons financières, concurrences accrues dans des espaces nationaux ou mobilité de certains réseaux (migrants, affinités culturelles au delà des frontières étatiques... [Porter, 2000]. Cela invite aussi à s'intéresser aux types de liens entre les protagonistes de l'action collective transnationale (interactions de face à face, circulation de ressources financières, « communautés imaginées », liens objectifs, perçus ou pas, dans la division internationale du travail économique...).

Internationalisation et transnationalisation des organisations et mouvements génèrent peu à peu des espaces élargis de définition des causes, démultipliant les niveaux d'intervention, de prise de parole, et les possibilités de conflits ou de malentendus. Ces espaces internationalisés deviennent très sensibles aux transformations des positions induites par des logiques nationales et institutionnelles. Le développement de ces réseaux internationalisés est parfois vécu avec angoisse. La démultiplication des niveaux d'intervention et de prise de parole peut exiger une cohérence accrue alors qu'elle se fait à partir d'outils fragiles. Ces types de coordination oscillent entre un centralisme qui risque évidemment d'être reproché à l'organisation-mère, car posé comme contradictoire avec son identité politique ou associative, ou à l'inverse une place laissée à la diversité des prises de parole, au risque de la cacophonie. Si les mouvements sociaux ne sont pas juridiquement codifiés, le monde associatif peut l'être. Or il n'existe pas de statut d'association internationale, mais avant tout des statuts d'associations nationales, et autant de statut d'ONG que d'organisations internationales disposées à les reconnaître [Meyer, 2004]. Assez classiquement, l'internationalisation des mobilisations redéfinit l'identité des organisations initiatrices de mouvements, de même que la transnationalisation des espaces migratoires a des effets en retour sur la définition des identités et des États d'origine [Massicard, 2005, sur l'alévisme entre Allemagne et Turquie].

*États, normes et organisations internationales :  
« le récif de corail » de l'action collective transnationale*

Sans souscrire aux généralités vagues sur « la mondialisation », on peut tenter de relier la transformation des formes de contestation et de domination [Tilly, 1992]. Malgré les limites de la notion de structure des opportunités politiques, expliquer la protestation suppose en effet de prendre en compte la forme du pouvoir – États, et ici, en plus, les organisations internationales. Ce sont aussi les normes internationales qui peuvent devenir des supports de la protestation [Risse-Kappen, Ropp,

Sikkink, 1999], ce qui contribue en retour à renforcer la croyance dans ces dernières (droit international des droits de l'homme par exemple). Ainsi la consolidation de normes internationales est moins une cause qu'un effet des investissements renouvelés dans le champ du droit international et de certaines de ses spécialités (droit humanitaire, droit des droits de l'homme), comme ont pu en témoigner certaines mobilisations en faveur du principe de la compétence universelle ou celles pour une Cour pénale internationale [Aoun, Ficet, 2004].

L'internationalisation des organisations qui fournissent une partie de l'infrastructure des mouvements sociaux transnationaux est loin de renvoyer au développement d'une hypothétique société civile mondiale, ou à la seule conviction politique poussant des personnes assez convaincues de la justesse de la cause d'une organisation étrangère pour en fonder une équivalente dans leur État. Nombre de grandes ONG s'engagent dans l'internationalisation en quête de ressources financières publiques et privées [Siméant, 2005b], afin non seulement de poursuivre leur action mais aussi de peser dans les instances multilatérales où elles sont reconnues. La quête de ressources financières est partiellement liée à la fragmentation étatique internationale, qui découpe autant de secteurs de collectes de ressources que d'États, dont les gouvernements (en cas de financement public), ou la population (en cas de collecte de fonds privés), seront inégalement sensibles aux thèmes de campagnes. Ce processus d'extension à l'international transforme l'espace de relations des acteurs, un espace social qui devient lui-même de plus en plus internationalisé. Passer à l'international peut aussi être une stratégie d'*outsider*, du fait des difficultés d'une organisation dans un espace national de concurrence entre organisations militantes [Sommier, Fillieule, Agrikoliansky, 2008].

Dans ces processus de transnationalisation, États et organisations internationales sont à la fois des cibles, des cadres structurants, des points focaux et des facilitateurs de la protestation. Keck et Sikkink [1998] évoquent la stratégie « boomerang » des activistes qui s'appuient sur des organisations internationales et des ONG afin de faire pression, en les contournant, sur les gouvernements nationaux sourds à leurs revendications. La métaphore du « récif de corail » de Tarrow [2001a] rappelle que les organisations internationales, mêmes contestées, sont des lieux de sociabilité entre activistes de tous pays – elle suggère parallèlement qu'en se servant de ces organisations, les ONG qui les peuplent tendent à les consolider. Les États exerçant des formes d'hégémonie (États-Unis) ou les anciennes puissances coloniales sont en situation d'exporter, fut-ce au travers d'acteurs privés contestant certains aspects de leur politique du moment, leurs valeurs [Dezalay,

Garth, 2002 ; sur la fondation Ford] et les ressources permettant de les promouvoir. Comment comprendre de même la promotion internationale des droits de l'homme dans certains pays d'Europe centrale sans envisager le soutien de « financiers philanthropes » comme Georges Soros [Guilhot, 2001. 2004] ? De même, les altermondialistes africains représentés au sein du réseau du Forum social africain s'inscrivent très fortement dans un espace francophone lui-même hérité de la colonisation française, quand bien même c'est aussi l'héritage de cette dernière qu'ils dénoncent [Sulmont, 2004 ; Pommerolle, Siméant, 2008]. Comment s'étonner, parallèlement, que les formes les plus abouties de coordination des mouvements sociaux transnationaux se déroulent dans des entités politiques connaissant des processus d'intégration, à l'instar de l'Union européenne ? La perception qu'une partie de la décision politique est passée à un niveau supérieur peut motiver les syndicats, les ONG, et d'autres acteurs encore, à des formes d'action coordonnées. Si l'hypothèse de « dédifférenciation » des structures étatiques doit être maniée avec précaution [Sommier, Fillieule, Agrikoliansky, 2008], la convergence de certains formats internationaux de politiques publiques et le rôle d'occasions légales ouvertes au niveau européen [Hilson, 2002] ne sont pas sans contribuer à des processus homologues de convergence de la protestation. Smith et Wiest [2006] soulignent à juste titre que la « géographie irrégulière » de la « *Global Civic Society* » est d'avantage structurée par les États que par la globalisation économique, et renvoie à l'inégale connexion de ces États aux organisations internationales.

Enfin les alliances partielles entre organisations et grands États du Sud contre certaines logiques hégémoniques ne devraient pas être négligées, confirmant le caractère dialectique du lien mouvements sociaux/États. L'échec des négociations au sommet de l'OMC à Cancun en 2003 fut moins dû aux mouvements sociaux transnationaux qu'à la position du G-20, à la tête duquel figuraient le Brésil et l'Inde. Penser le rapport aux États, c'est enfin penser le travail de domestication, de contrôle, voire de répression des mouvements sociaux [Fillieule, Della Porta, 2006].

Bref, on ne peut « isoler les stratégies internationales de leur contexte national, en les inscrivant dans des catégories à prétentions universelles [...]. Car cette approche se borne à souligner le caractère international des opérateurs, en négligeant les ressources et les choix stratégiques qu'ils doivent aux positions qu'ils occupent dans leur champ national » [Dezalay, Garth, 2002, p. 33]. On peut à cet égard regretter l'indifférence au champ régional d'une grande partie de l'activité transnationale, car les travaux sur l'Europe et la zone américaine de libre-échange évitent les généralisations hâtives et montrent

l'importance des protestations directement adressées aux gouvernements nationaux [Imig, Tarrow, 2001]. Ils soulignent l'historicité de la défense des causes et intérêts spécifiques à une zone, comme, également, les occasions ouvertes par les intégrations économique-politiques régionales (en matière de possibilités légales, d'échanges à une échelle continentale...).

Il importe donc de « considérer l'altermondialisme (ou, pourrions-nous rajouter, toute forme d'action collective transnationale) à travers l'histoire de ses ancrages nationaux » [Agrikoliansky, Sommier, 2005, p. 10], et de montrer comment s'y effectue un travail de redéfinition de causes et d'intérêts parfois beaucoup plus ancien qu'on ne pourrait le croire. Mais il ne faut pas pour autant négliger les espaces, quant à eux transnationaux, dans lesquels ces causes et actions sont, elles aussi, prises, au moins partiellement, et ceci quand bien même ce ne serait qu'une minorité d'activistes qui y évolueraient ou en suivraient les enjeux. Il convient plutôt à chaque fois de reconstruire l'espace transnational pertinent dans lequel ces derniers s'inscrivent, et la façon dont il s'articule aux logiques nationales ou locales, quand ces dernières ne sont pas imbriquées.

#### PRATIQUES DE L'ACTION COLLECTIVE TRANSNATIONALE

Bien des travaux sur la transnationalisation de la protestation gagneraient à privilégier l'étude fine des pratiques à la formulation de généralisations sur les mouvements globaux. Une grande variété de processus militants s'inscrivent dans l'action collective transnationale : actions simultanées ou coordonnées dans des États différents, processus de diffusion, transferts de ressources, construction d'organisations militantes transnationales, nomadisme international de militants... Deux chantiers empiriques appellent particulièrement à la réflexion : celui des types de connexions transnationales, et celui des formes de la protestation.

##### *Formes de connexion et de coordination entre les protagonistes de l'action collective transnationale*

Comment un « nous », et éventuellement, des « identités transnationales » [McCarthy, 1997] se forment-ils dans l'action collective ?

Certains travaux s'attachent à préciser les formes de liens entre les protagonistes de l'action collective transnationale [Bandy, Smith, 2005]. Ces liens peuvent être physiques et impliquer des interactions de

face à face, supposer la circulation de ressources financières, renvoyer aux communautés imaginées chères aux théoriciens du nationalisme ou à des liens objectifs dans la division internationale du travail économique, et être ce faisant perçus ou pas.

Della Porta et Tarrow [2005] distinguent quatre processus. Les trois premiers ne sont en rien spécifiques à la période actuelle : diffusion, par laquelle se répandent idées et pratiques d'un mouvement d'un pays à un autre ; domestication ou déploiement sur un territoire des conflits qui ont leur origine à l'extérieur (*cf.* les protestations nationales contre l'ajustement structurel dans les pays du Maghreb) ; enfin externalisation (des institutions supranationales sont sollicitées pour intervenir dans des problèmes ou conflits domestiques). Ces processus sont importants et répandus. Compte tenu de l'évolution récente de mouvements se concentrant sur la justice mondiale (« *global justice* »), la paix et la guerre, la nouveauté viendrait de l'action collective transnationale, entendue comme « des campagnes internationales coordonnées par des réseaux d'activistes contre les acteurs internationaux, d'autres États, ou des institutions internationales » [Della Porta et Tarrow, 2005, p. 2-3]. Mais cette nouveauté n'est pas évidente : la contestation du capitalisme et de l'impérialisme au début du xx<sup>e</sup> siècle tendait, elle aussi, à homogénéiser ses adversaires.

Il faut donc moins fournir une typologie définitive qu'arriver à reconstituer les processus spécifiques à chaque processus d'action collective transnationale et à chaque configuration historique. Sans doute serait-il préférable, à ce propos, de mobiliser davantage des interrogations classiques en sociologie sur les transformations des anticipations des acteurs, les tests tactiques [Dobry, 1986] constitués par des mobilisations similaires dans des pays distants, etc. Il importe moins de constater qu'il existe des réseaux que d'en comprendre la structure, moins de constater que des gens circulent (ou pas) que de savoir qui circule, comment, et de quels mécanismes de division du travail militant cela procède, et quels effets en retour cela peut produire sur les organisations...

Un aspect stimulant de l'étude des pratiques de l'action collective transnationale renvoie précisément à la façon dont la division du travail y est envisagée. Si l'internationalisation est potentiellement porteuse d'importants effets élitaires, deux nuances doivent cependant être apportées. D'une part, les porte-parole et organisateurs des mouvements sociaux transnationaux, précisément du fait de leur prétention à représenter la diversité de leur « base » et à revendiquer des pratiques démocratiques, sont particulièrement vulnérables à la critique de l'élitisme. Dans les organisations véritablement transnationales se

développent des façons d'associer les populations de « base » ou du « Sud » à la tenue des sommets ou des formes de protestation. Travaillant sur l'Action globale des peuples (AGP), Wood [2005] montre que la participation des militants du Nord semble plus forte dans les événements protestataires, alors que celle des militants du Sud l'est plus dans les réunions internationales de leur réseau ou organisation, qui leur sont davantage nécessaires en matière de constitution d'un carnet d'adresses. Là encore cependant, il faut spécifier les formes de division du travail : la « base » du Sud a peu de chances d'être la base rêvée, au sens de la plus dominée ou de la plus exploitée, par les militants du Nord. Il lui sera difficile d'être ajustée à la fois aux attentes de représentativité et de possibilité de travail commun de ces derniers [Bob, 2001]. L'espace international peut être celui du « double jeu » [Dezalay, Garth, 2002]. Mais si la mobilité internationale conserve encore, au moins partiellement, une dimension fortement élitaire, la participation, par définition toujours localisée (sinon toujours locale — toute action se trouvant localisée quelque part) aux grands événements protestataires à vocation transnationale tend à contrebalancer à l'échelle régionale certains effets de la division du travail militant. Il en est ainsi des rassemblements liés au monde du travail à l'échelle européenne (manifestations au sommet de Nice ou de Tampere, mobilisations équivalentes dans le cadre des accords de libre-échange sur le continent américain)...

*Une transformation des formes de protestation ?  
À la recherche du troisième répertoire*

Y a-t-il une forme de protestation spécifique à l'action collective transnationale ? Le répertoire d'action (voir le chapitre 4 dans ce volume) propre aux pays occidentaux tel que l'avait dessiné Tilly [1986] est-il en train d'évoluer de façon transnationale sous le coup de la transformation des formes du pouvoir mondial ? Cette hypothèse sous-jacente à de nombreux travaux ne serait pas illogique compte tenu des premières problématisations de Tilly.

Dans l'introduction d'un ouvrage consacré aux « mouvements sociaux globaux », Cohen et Rai [2000] tentent d'élaborer un modèle de répertoire d'action protestataire prolongeant celui de Tilly. Au répertoire « paroissial et patronné » puis « national et autonome », en succéderait aujourd'hui un troisième, « transnational et solidariste ».

**Le troisième répertoire selon Cohen et Rai [2000, p. 15]**

1650-1850	1850-1980	1980-2000 +
Paroissial et patronné	National et autonome	Transnational et solidariste
Émeutes alimentaires	Grèves	Concerts de type <i>Band Aid</i>
Destruction de barrières d'octroi	Meetings électoraux	Téléthons
Sabotage de machines	Réunions publiques	Sommets de la terre,
Expulsion de collecteurs des impôts	Insurrections	des femmes... Campagnes internationales de boycott

Ce modèle pointe à juste titre le rôle des médias, ainsi que celui des organisations internationales et des forums internationaux comme lieux de « coagulation » de réseaux transnationaux et de formulation de thématiques ensuite réappropriées localement. Il met en lumière le rôle des événements para-militants tels que les grands concerts autour de thématiques solidaires (contre la famine, pour l'annulation de la dette...) qu'a largement détaillé Lahusen [1996 et 2001]. Celui-ci a d'ailleurs montré comment les campagnes internationales s'appuyaient sur des événements médiatiques devant beaucoup à une véritable globalisation économique, celle qui touche l'industrie des loisirs et de l'information. Cette dernière contribue à la prise en charge d'événements à la frontière de la protestation et du divertissement : la participation se fait davantage sur le mode de la non-contradiction à l'égard des valeurs défendues que sur le mode d'une adhésion militante, quand bien même c'est cette interprétation qui est gardée de l'événement [Juhem, 1998]. On a ici une des formes d'activisme délégué (*vicarious activism*) qu'évoquent Della Porta et Kriesi [dans Della Porta, Kriesi, Rucht 2002].

Ce modèle apparaît à nouveau très dépendant des ONG et n'évoque pas les contre-sommets. Mais là n'est pas sa principale limite. Tilly, en historien, spécifiait le répertoire d'action en France. Il pouvait ainsi mieux contrôler les transformations du contexte (un État-nation) que ne le font beaucoup de textes qui agglutinent des pratiques à l'échelle mondiale, indifféremment dans des contextes autoritaires ou démocratiques. Or qu'en est-il de la coordination, de la diffusion et du courtage entre des mouvements et organisations intervenant dans des espaces politiques à degré de répression très variable ? Envisager l'avènement d'un troisième répertoire transnational suppose soit qu'il s'agit d'un répertoire mondial (ce serait ambitieux) alors même que les espaces étatiques n'ont pas disparu, soit implique que l'on spécifie mieux à quel espace politique il s'applique. Certes, le répertoire de la protestation dans les États contemporains prend un « ton » transnational, à défaut de toujours être incarné par des actions transnationalisées – et quand bien même il ne porte que sur des enjeux locaux opportunément

renvoyés à l'international. Mais cela ne signifie en rien la disparition de nombreux éléments du répertoire national. À l'inverse, nombre de protestations au niveau national et sur des enjeux strictement locaux ont déjà des propriétés que l'on attribue souvent aux actions transnationales : fort recours aux médias, à l'expertise, à Internet, mise en scène de la forme délibérative... Dans un des rares travaux empiriques étudiant concrètement les formes de protestation altermondialiste, Wood [2004] analyse 467 protestations locales contre le néolibéralisme pendant cinq « jours d'action globale » entre 1998 et 2001. Elle montre que les cibles de la protestation varient considérablement d'un continent à l'autre. Pour Wood, ces variations renvoient à la fois aux répertoires politiques préexistants, aux réseaux d'organisations transnationaux et aux processus d'équivalence structurelle qui sous-tendent la diffusion de ces modèles.

Tilly entendait étudier le façonnage de la protestation par la structure de l'autorité politique et son organisation géographique. À l'inverse, Cohen et Rai confondent les thématiques de la protestation et ses modalités d'organisation, affirmant que « le terme de répertoire lie précognition, idéologie et action » [2000, p. 15]. Tilly restait allusif à ce propos, détaillant moins le contenu idéologique de la protestation qu'il ne se concentrait sur les modalités de sa mise en œuvre. On peine chez Cohen et Rai à saisir le nouveau dès lors que ce dernier, et c'est manifeste dans la plupart des travaux consacrés à la question, désigne alternativement et indifféremment les idéologies, les répertoires d'action qui les défendent, ou enfin les réseaux sociaux sur lesquels s'appuient ces mobilisations.

Cette question de l'évolution du répertoire agite la communauté scientifique, au point d'oublier que la piste de recherche la plus stimulante ouverte par Tilly est moins la mise en place d'une méta-typologie historique que l'invitation à envisager ce qui contraint les choix des moyens disponibles et valorise les avantages comparatifs [Contamin, 2005] propres à un groupe.

En définitive, les quelques domaines dans lesquels l'action collective transnationale paraît le plus en décalage à l'égard du modèle national-autonome de Tilly renvoient à la forme ONG, jointe à certains types de patronage de la part d'États (voire de compagnies, comme dans le cas d'audits), à la défense d'intérêts présentés comme globaux ou comme exemplaires de petits groupes menacés par des logiques globales, à l'industrie du divertissement et des médias, notamment en langue anglaise, au poids de l'expertise (déjà présente cependant dans la mutation du répertoire au niveau national), et à la pratique spécifique des contre-sommets. Ces aspects se combinent au modèle de la « franchise politique »,

qui, parce qu'elle permet une véritable autonomie locale, peut aboutir à un lien très lâche entre un événement protestataire, et l'organisation ou l'idéologie dont ses animateurs se réclament. C'est un aspect qui caractérise certaines manifestations de l'islamisme radical.

Enfin, deux pistes relatives à l'étude des pratiques protestataires transnationales restent sous-exploitées. La première est celle des transformations de l'activité répressive des autorités face à la protestation transnationale, les répertoires ne pouvant être pensés en dehors de leur interaction avec les stratégies d'autorités [McCarthy, McPhail, Crist, 1999 ; Fillieule, Della Porta, 2006]. Là encore, la répression du militantisme transnational trouve un précédent historique dans la loi Dufaure du 14 mars 1872 interdisant en France « toute association internationale qui, sous quelque dénomination que ce soit et notamment sous celle d'Association internationale des travailleurs, aura pour but de provoquer à la suspension du travail, à l'abolition du droit de propriété, de la famille, de la patrie, de la religion ou du libre exercice des cultes ». Parallèlement, c'est l'adaptation des tactiques des protestataires face aux réponses des autorités qui doit être étudiée. Ainsi les contresommets ont reculé du fait de la tenue de sommets situés en des lieux de plus en plus inaccessibles, physiquement et financièrement.

La deuxième piste engage à restituer la diversité des pratiques et stratégies des organisations, moins pour se délecter des innovations liées aux nouveaux médias et à « l'inventivité » des protestataires que pour mieux cerner les pratiques composant ces mobilisations [Wood, 2005 ; Agrikoliansky, Cardon, Sommier dans Agrikoliansky, Sommier, 2005], et comprendre les enjeux identitaires, dilemmes et clivages entre organisations que peuvent générer le recours à certaines pratiques. Comment les activistes pensent-ils la forme que prend leur protestation ? Leurs théories oscillent entre le « faute de mieux », face à de réelles difficultés organisationnelles, la conviction idéologique, et au moins le sentiment de l'impossibilité de travailler ensemble sans ces formats. La forme du Forum, qui permet la cohabitation d'acteurs variés, rend aussi difficile la mise en place de résolutions finales. Enfin, les lignes de clivage n'opposent pas de façon aussi simple ONG modérées et activistes radicaux. D'un espace de mobilisation à l'autre, autour pourtant de la même organisation internationale, trois réseaux d'ONG luttant sur des thèmes différents (pauvreté, environnement, lutte contre l'ajustement structurel) peuvent avoir des tactiques et revendications de légitimité très dissemblables [Nelson, 2002].

La littérature consacrée aux mouvements sociaux transnationaux depuis les années 1990, tout en faisant preuve de vitalité, n'est pas sans avoir reproduit certains aveuglements de la sociologie des mouvements

sociaux : autonomisation excessive vis-à-vis de la sociologie générale, enthousiasmes postmatérialistes, focalisation sur les mouvements les plus sympathiques aux chercheurs, raisonnements hors contextes... Le retour à de robustes questionnements théoriques sur les processus de division du travail au sein des organisations, ou à une prise en compte plus ethnographique des pratiques protestataires, serait un utile antidote à une sociologie à sigles qui n'est pas sans faire écho au monde des organisations internationales lui-même.